

Lisez-moi V75



V.3.00.75 / 24 mai 2019

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.00.75 d'Impact emploi association.

- Sommaire -

- [Informations importantes](#)
- [Prélèvement A la Source](#)
- [DSN](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

► IJ Prévoyance

Vous l'attendiez tous, le **nouvel onglet de saisie des IJ Prévoyance** est disponible !

Il se situe au niveau de la « **Fiche du bulletin de salaire** », rubrique « **Arrêt de travail** » :

Impact Emploi - [Bulletin de salaire]

Fiche du bulletin de salaire

Siret: 880500000000 Raison sociale: LES VIKINGES DE REIMS SAS
 NNI: 8000000000078 Salarié: F0000000000000

Mois: _____ Periode d'emploi: _____ au _____ Rattachement: _____

Arêt de travail Reprise du travail IJ Sécurité Sociale IJ Prévoyance

Date Début	Date Fin	Contrat collectif obligatoire	Montant IJ Net	Répartition PP	Salaires maintenus	Montant IJ brut

Reconstituer les bruts des IJ

Navigation

Général

- Via le bulletin précédent
- Employeur/Salarié
- Modifier le bulletin en cours
- Enregistrer
- Supprimer
- Aperçu bulletin détaillé
- Impression du bulletin
- A partir du brut
- A partir du net
- Retour à l'écran principal
- Zones complémentaires
- Gestion congés payés
- Données conventionnelles/Pénibilité
- Fin de contrat
- Arêt de travail**
- Liste des bulletins générés
- Historique des messages



Retrouvez la fiche pratique relative à leurs modalités de saisie dans votre logiciel [ICI](#) !

► DADS-U IRC 2018

Certaines caisses de retraites réclament des DADS-U afin de régulariser des cas trop complexes non pris en compte dans les fichiers DSN.

Merci d'établir une DADS-U 2018 uniquement sur demande de votre caisse de retraite.

Pensez à vérifier votre fichier DADS-U via l'[outil de pré-contrôle DADSU-CTL V01X13](#).



En cas de changement de SIRET, vous devez contacter l'assistance.

► Formation professionnelle

A compter du 1er avril 2019 de les **OPCA deviennent OPCO**. Vous n'avez **rien à faire** pour le moment, nous reviendrons vers vous dans une prochaine mise à jour.

► **Mise à disposition du service TOPAze**

Le service TOPAze a été développé afin de **prendre en compte la situation fiscale d'un nouveau salarié** ne disposant pas d'un taux PAS valide **sans attendre le passage d'une DSN et le retour du CRM Nominatif.**



La fiche pratique sur l'utilisation de TOPAze est à votre disposition [ICI](#) !

► **Consultation des taux barème non personnalisés**

Dans l'onglet « **Paramétrage (Taux...)** », vous avez désormais la possibilité de visualiser **les taux barème non personnalisés** utilisés dans le cadre du Prélèvement A la Source :


BAREME NON PERSONNALISES POUR LA METROPOLE


BAREME NON PERSONNALISES POUR LA GUADELOUPE, MARTINIQUE ET REUNION


BAREME NON PERSONNALISES POUR LA LA GUYANE ET MAYOTTE

Paramétrage (Taux, coordonnées...)

← Précédent
Texte à rechercher
Année : <Toutes>

Date début	Date fin	Base mens. minimum	Base mens. maximum	Taux proportionnel
01/01/2019	31/12/9999	1 457,00	1 551,00	1,50
01/01/2019	31/12/9999	1 551,00	1 656,00	2,50
01/01/2019	31/12/9999	1 656,00	1 769,00	3,50
01/01/2019	31/12/9999	1 769,00	1 864,00	4,50
01/01/2019	31/12/9999	1 864,00	1 988,00	6,00
01/01/2019	31/12/9999	1 988,00	2 578,00	7,50
01/01/2019	31/12/9999	2 578,00	2 797,00	9,00
01/01/2019	31/12/9999	2 797,00	3 067,00	10,50
01/01/2019	31/12/9999	3 067,00	3 452,00	12,00
01/01/2019	31/12/9999	3 452,00	4 029,00	14,00
01/01/2019	31/12/9999	4 029,00	4 830,00	16,00
01/01/2019	31/12/9999	4 830,00	6 043,00	18,00
01/01/2019	31/12/9999	6 043,00	7 780,00	20,00
01/01/2019	31/12/9999	7 780,00	10 562,00	24,00
01/01/2019	31/12/9999	10 562,00	14 795,00	28,00



DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

► Nouveau : Fiche navette « Demande de régularisation DSN »



Cette fiche navette est **uniquement destinée aux nouvelles demandes de régularisation**. Les demandes déjà reçues ont bien été répertoriées et sont en attente de traitement.

Vous souhaitez apporter une **modification à un bulletin de salaire** mais votre **DSN est déposée conforme Net Entreprises** et vous n'êtes **plus dans les délais pour établir une DSN « Annule et remplace »** ? Vous devez donc établir une **demande de régularisation**.

(Retrouvez si besoin la fiche pratique [« Générer une DSN de type « Annule et Remplace »](#)).

Pour préparer au mieux l'intervention de nos techniciens, merci d'utiliser la [« Fiche navette – Régularisation DSN »](#).

Une fois **complétée et envoyée**, l'équipe technique Impact emploi vous recontactera afin d'établir la régularisation.

Merci de ne pas doubler votre demande avec un message sur l'adresse d'assistance habituelle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

► Fractionnement DSN

Pour certains cas liés aux **particularité de gestion** d'une entreprise ou d'une association, la DSN prévoit la **possibilité de déposer des DSN fractionnées** pour un même établissement.



Afin d'en savoir plus sur ce dispositif, retrouvez la fiche pratique [ICI](#).



ADMINISTRATIF SALARIE

► Fiche salarié : Les bonnes pratiques

Lors de l'enregistrement du contrat salarié, la « **Catégorie salarié** » n'est pas à renseigner (hormis pour les salariés permanents des employeurs d'artistes) :

Impact Emploi - [Fiche administrative salarié]

Fiche administrative du salarié

NNI : 290000000029 ... Nom : MIREX Prénom : MIREX
Employeur (Siret - RS) : 339000000017 - LXXXXXX XXXXXXXXES - Archivé : Non

Coordonnées

Nom de naissance :
Adresse : Epine
Adresse :
CP / Ville : 50000 / BOUXRISXXXXXXXX
Pays : FR / FRANCE
Tél :
Email :

Informations complémentaires

Civilité : Madame Né(e) le : 00000000
Lieu de naissance : Granville
Pays de naissance : FRANCE
Nationalité : Française
Dom. Fiscale : ITALIE
Catégorie salarié :
Date 1ère embauche :
Attribution NNI provisoire
NTT généré :

Dernier contrat

Type contrat :	sans exo	Statut catégoriel :	
Mode calcul :	Salaire réel	Fonctionnaire :	
Nature contrat :	CDI	Retraite :	
Libelle emploi :	Canitière	Taxe sur les salain	
Date :	du 02/09/2010 au 31/07/2013	Formation Professi	
Horaires mensuel :	39.05	Taxe Spécifique C	
		Retenue fiscale à l	

Navigation

Général

Créer un salarié :
Fiche vide
Modifier un salarié :
Ouvrir
Enregistrer

Gestion employeur :
Liste des salariés
Multi-employeurs

Catégorie	Libellé
Aucun	
220	Cadres ensemble des cadres
242	Employés mensuels Employés mensuels - personnel administratif
249	Divers : clergé clergé
600	AUDIENS permanent Personnel non cadre AUDIENS

Annuler Valider



PARAMETRAGE

► CCN Sport

Au 1er avril 2019, le **taux de la prévoyance décès cadre** revient à son

pourcentage initial, soit **1.5 %** au lieu des 1.54 %

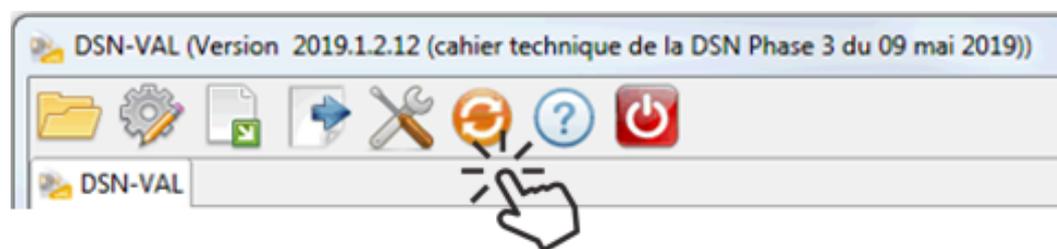


RAPPELS

► Outils de contrôle DSN-Val

La dernière version de DSN-Val est la **2019.1.2.12**

Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du bouton orange de la barre d'outils :



► Comment joindre l'assistance ?

L'unique adresse est : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées** dans le corps du message.

Un **accusé réception** vous informera de la prise en compte de votre demande. Le délai de traitement des demandes pouvant varier selon la charge de l'assistance, **merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

